

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2016 – 20 h 30

PRÉSENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Christophe DEGLISE –
Jocelyne DESCOLLONGES - Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT - Frédéric GIROUD - Jean-Jacques LANDRIEUX
Céline THEVENOUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

ABSENTS EXCUSES : Nathalie BURFIN ➔ procuration à Simon ALBERT

Date de convocation : 6 février 2016

Secrétaire de séance : Jocelyne DESCOLLONGES.

I/ COMPTE-RENDU DU 22 JANVIER 2016

Les Conseillers Municipaux à l'unanimité valident le compte rendu de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2016.

III/ FINANCES COMMUNALES

1- Budgets 2015

Monsieur le Maire :

- présente les comptes administratifs de l'exercice 2015, pour les différents budgets :

. Budget principal :

Après reprise des excédents et déficits antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 415 736,96 €, la section d'investissement un déficit de clôture de 16 273 ,83 €
L'excédent global disponible s'élève à 399 463,03 €.

. Budget eau :

Après reprise des excédents antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 54 160,64 € la section d'investissement un excédent de clôture de 12 177,13 €.
L'excédent global de clôture s'élève à 66 337,77 €.

.Budget assainissement :

Après reprise des excédents antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 8 964,38 €, la section d'investissement un excédent de clôture de 119 670,61 €.
L'excédent global disponible s'élève à 135 061,43 €.

Pour l'ensemble de ces budgets, l'excédent global de clôture s'élève à 600 852,23 €.

- fait l'analyse de leurs résultats comptables.
- communique les données d'endettement pour les différents budgets

2- Budgets primitifs 2016

Monsieur le Maire :

- prenant acte de la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat indique qu'il est impératif de contenir/réduire les dépenses de fonctionnement afin de permettre de maintenir une capacité d'autofinancement des travaux et des investissements nécessaires au bon fonctionnement et à la vie de la commune.
- soumet, pour débat, aux conseillers municipaux les orientations budgétaires et les programmes d'investissement.

La rapporteure de la Commission Vie Associative présente à l'assemblée les propositions de subventions à octroyer aux associations qui ont transmis un dossier de demande de subvention.

3- Vote des budgets, taxes, redevances

Les conseillers municipaux, après le nécessaire temps laissé à la vérification et à la réflexion, procéderont lors de la prochaine réunion du conseil au vote :

- . des comptes administratifs 2015 des différents budgets
- . des budgets 2016
- . des subventions aux associations exerçant une activité locale
- . des taux d'imposition des taxes directes locales
- . des redevances eau-assainissement
- . des comptes de gestion 2015, pour autant qu'ils aient été communiqués par les services de la Trésorerie.

III/ AFFAIRES SCOLAIRES

Le coût des équipements (visiophone et interphone interclasses) étant élevé, une réflexion est relancée avec la Directrice de l'école afin de « calibrer » au mieux les besoins d'équipements appropriés à la sécurisation des accès au groupe scolaire.

IV/ VOIRIE - RESEAUX

En poursuite de la réflexion sur le projet d'aménagements de la traversée du bourg, le conseil municipal est d'avis qu'une étude préliminaire, plus approfondie, sur l'entrée Nord notamment, s'avère nécessaire pour mieux appréhender/consolider la perception des différents aspects et des impératifs de ce projet.

VI/ DIVERS

- Initiation aux gestes qui sauvent :

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de secours et l'éducation nationale, organise des séances d'initiation de 2 heures. Au cours de ces sessions, gratuites, certains gestes de premiers secours seront enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Si vous êtes intéressé(e) pour suivre cette initiation à LHUIS, au Centre de Secours, contacter le secrétariat de Mairie avant le 27 février.

- Recensement

Au jour de la réunion, dix foyers n'avaient pas répondu au questionnaire remis par les agents recenseurs. Un second courrier rappelant les obligations leur sera transmis.

- Visite du Préfet de l'Ain à la rencontre de la CCRCP

Le 11 février, Monsieur le Préfet de l'Ain est venu rencontrer les élus afin d'écouter et d'échanger sur les dernières avancées du projet de fusion des trois communautés de communes.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale se réunira le 29 février pour débattre du projet de fusion des trois communautés de communes.

- Stations de traitements des affluents

Les membranes géotextiles exposées aux rayons ultra-violets se sont fortement dégradées sur toutes les stations (3).

Après de longues négociations, menées par l'adjoint en charge de l'assainissement, avec le « prestataire constructeur » des stations et ses sous-traitants ces entreprises ont reconnu leur responsabilité de fournisseur de produit de qualité insuffisante. De ce fait le remplacement des parties périphériques des membranes, exposées aux UV, sera réalisé, au titre de la garantie, par ces prestataires.

- Fleurissement

La commission en charge du fleurissement du village se réunira le 8 mars à 20h00. Commission ouverte à tous les bénévoles qui souhaiteraient participer aux préparatifs et aux travaux de fleurissement.

Après avoir épuisé l'ordre du jour la séance est levée à 23h15.

Compte rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.